

# Mon assurance hospitalisation et le coronavirus. Qu'est-ce qui est couvert ?

## Assurance hospitalisation



En règle générale, les conditions normales de votre police s'appliquent.

## Assurance frais ambulatoires



Vous obtiendrez également le remboursement d'autres frais médicaux.

## J'ai fait le test de dépistage du coronavirus. Mon assurance hospitalisation le rembourse-t-elle ?



+



=



Le dépistage curatif pour Covid-19. Reconnu par la sécurité sociale belge.

Une hospitalisation

Assurance hospitalisation



+



=

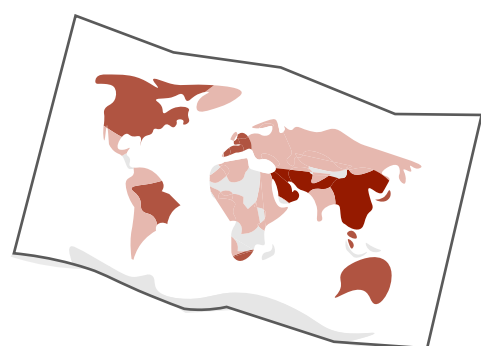


Le dépistage curatif pour Covid-19. Reconnu par la sécurité sociale belge.

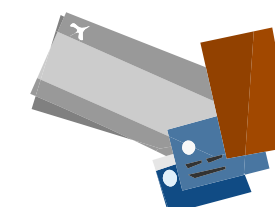
Vous pouvez rentrer chez vous

Assurance frais ambulatoires

## J'ai contracté le coronavirus à l'étranger et j'y suis hospitalisé. Puis-je demander à être rapatrié en Belgique ?



Ce n'est toutefois pas à vous de décider de vous faire rapatrier ou non. Cette décision incombe au médecin de l'assureur et au médecin local.



Pour avoir la certitude de recevoir les soins médicaux adéquats à l'étranger, mieux vaut souscrire une assurance voyage.